



## Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 6 décembre 2024

L' an 2024 et le 6 décembre à 19 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BRUCHET Delphine, Maire.

Présents :

- Mme BRUCHET Delphine, Maire,
- Mme VAPPEREAU Béatrice
- Mme DESFORGES Anne-Claire
- M FLEUREAU Eric
- M MORGEAT Guillaume
- M BEDU Stéphane

Excusés : Mme SEVIN Nathalie (pouvoir à Mme VAPPEREAU Béatrice)

Absent(s) : M MALLET Jean-Yves, M MARTIN Joseph, M STEIN Jean-Pierre

Nombre de membres :10

- afférents au conseil municipal : 10
- en exercice : 10
- présents : 6
- votants : 7

Date de la convocation : 15/11/2024

Date d'affichage : 18/11/2024

A été nommée secrétaire de séance : Mme VAPPEREAU Béatrice

### Ordre du jour

- **Délibération concernant l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**
- **Affaires diverses**

Ouverture de la séance à 19 h 00.

Approbation du compte rendu du conseil municipal précédent :

Mme Desforges Anne-Claire demande à ce que le compte rendu du concert de Gospel soit plus détaillé.

Une nouvelle version sera donc présentée au prochain conseil municipal.

**Réf : Délibération 2024\_36 : Délibération concernant l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025.**

Mme le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 16126- 1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir que pour les dépenses d'investissement, en l'absence d'adoption du budget avant le 15 avril de l'exercice 2025 :

Le Maire peut sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal, après avoir délibéré:

- DECIDE à l'unanimité d'accepter la proposition de Madame le Maire

- AUTORISE Madame le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget de l'année 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024

➤ **Affaires diverses**

- Concernant le Repas des Aînés : 20 participants sont attendus au repas. Les personnes ayant demandé un colis le recevront le 7 décembre 2024.
- Concernant le Noël des enfants : 31 participants sont attendus. Seuls les enfants excusés pourront retirer leur cadeau à la mairie aux horaires d'ouverture.
- La distribution du journal communal annuel se fera courant décembre.

La séance est levée à 19 h 35.

**Ont signé les membres présents :**

BEDU Stéphane	
BRUCHET Delphine	
DESFORGES Anne-Claire	
FLEUREAU Eric	
MARTIN Joseph	Absent
MORGEAT Guillaume	
SEVIN Nathalie	Pouvoir à Béatrice Vappereau
STEIN Jean-Pierre	Absent
VAPPEREAU Béatrice	
MALLET Jean-Yves	Absent